

OBJECTIF AUTONOMIE

LE MAGAZINE DU CONSEIL
DÉPARTEMENTAL DE LA
CITOYENNETÉ ET DE
L'AUTONOMIE DU BAS-RHIN

N°1
MAI
2018

11 COMMISSIONS UNE VISION PARTAGÉE

ALSACE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL
BAS-RHIN



Le CDca UN AN DÉJÀ !

SOMMAIRE

03

LE CDCA, UN AN DÉJÀ !

04

COMMISSIONS
TRANSVERSALES

05

COMMISSIONS
SPÉCIALISÉES PERSONNES
HANDICAPÉES

06

COMMISSIONS
SPÉCIALISÉES
PERSONNES ÂGÉES

08

BUDGET
FOCUS AGENDA

NOUVEL ÉLAN !

Installé officiellement le 10 mars 2017, le conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie, nouvelle instance de démocratie participative, concernant à la fois les personnes âgées et les personnes en situation de handicap, est pilote par le Département, chef de file de l'action sociale dans le Bas Rhin.

“Renforcer la participation des usagers et de leurs proches”

Ce dispositif, inscrit dans la mise en œuvre de la loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement, va permettre de renforcer la participation des usagers et de leurs proches à l'élaboration et la mise en œuvre des politiques liées à l'autonomie et à la citoyenneté des personnes âgées et des personnes en situation de handicap.

Comme vous le constaterez à la lecture de ce premier bulletin objectif Autonomie,

les commissions spécialisées et transversales se sont attelées à prioriser des axes de réflexions et de travail qui reflètent l'ambition de ce nouvel organisme consultatif : rassembler les personnes âgées et les personnes en situation de handicap sur de nombreux sujets communs comme le transport, l'adaptation des logements, l'habitat, le rôle des aidants. Le CDCA est également compétent en matière de prévention de la perte d'autonomie, d'accompagnement médico social, d'accès aux soins, d'intégration sociale et professionnelle, d'accès aux loisirs, à la vie associative, à la culture...

L'impulsion est donnée et je tiens à saluer et remercier l'implication de tous les membres qui se sont engagés, aux côtés du Conseil Départemental, à co-construire des politiques publiques territoriales et des initiatives adaptées à destination des personnes âgées et des personnes handicapées sur les questions liées à la citoyenneté et l'autonomie.

MICHÈLE ESCHLIMANN

PRÉSIDENTE DU CDCA

À LA MÉMOIRE DE NOTRE AMI BERNARD PFISTER



Vice-président de la commission « accompagnement des personnes handicapées en milieu ordinaire », membre de la commission transversale « Information – Communication » et membre de la Commission des

Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH), Bernard était un membre très actif au sein du CDCA depuis son lancement. Il nous a quittés en décembre 2017. Je retiendrai ses remarques pertinentes, ses apports toujours constructifs et dans la bonne humeur, son sens de l'humour et ses réparties particulièrement justes. Toujours fort à propos, ses réflexions constructives nous poussaient à réfléchir encore plus loin. Merci Bernard pour tout ce que tu as apporté comme humanité dans ton engagement associatif et militant. Permetts-moi d'ajouter avec respect, et en écho à ton humour, que tu as été un guide pour nous aider à changer de regard. Parfois les rôles sont inversés...

BRIGITTE PROST

SECRÉTAIRE GÉNÉRALE DE LA FORMATION SPÉCIALISÉE
« PERSONNES HANDICAPÉES »



LIEU D'INFORMATION, DE PARTAGE DES SAVOIR-FAIRE ET SAVOIR-ÊTRE ET D'EXPÉRIENCES INNOVANTES, LE CDCA A POUR MISSION :

› **D'assurer** la participation des personnes âgées et des personnes handicapées à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques de l'autonomie dans le département

› **D'émettre** des avis sur les actes structurants en matière d'autonomie (schémas, rapports d'activité, plans d'action...)

› **De formuler** des recommandations visant au respect des droits et à la bienveillance des personnes âgées et des personnes handicapées

› **De contribuer** au soutien et à la valorisation de leurs proches aidants

VOS ÉLUS CDCA

PRÉSIDENTE

Michèle Eschlimann,
*Vice-présidente du Conseil
Départemental du Bas-Rhin*

**VICE-PRÉSIDENTS
FORMATION SPÉCIALISÉE
PERSONNES ÂGÉES**

**Marcel James
Paul Schiellein**

**VICE-PRÉSIDENTS FORMATION
SPÉCIALISÉE PERSONNES
HANDICAPÉES**

**André Wahl
Dr. Catherine Chabaux**

CDca CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DE LA CITOYENNETÉ
ET DE L'AUTONOMIE
DU BAS-RHIN

Nouvelle identité visuelle du CDCA
adoptée en mars 2018.



COMMISSIONS TRANSVERSALES

« QUALITÉ-ETHIQUE »

► La personne handicapée vieillissante, sa prise en charge, son parcours et ses problématiques ont été choisis comme axes prioritaires de cette commission transversale « personnes âgées / personnes handicapées ».

Le 13 décembre 2017, lors d'une conférence ouverte à tous les membres du CDCA, le Dr Stéphane Carnein est venu partager son expérience et ses questionnements dans ce domaine et notamment la nécessité de l'adaptation des structures et la mutualisation de la PCH. Pour répondre à la question du devenir des personnes handicapées de plus de 50 ans et en particulier au moment du décès de leurs parents, un recensement sera effectué par une courte enquête auprès des établissements spécialisés en concertation avec la Maison de l'Autonomie et le Département. Les prochaines réunions de la commission auront lieu lors de visites dans des structures ayant des projets intéressants ou innovants, parallèlement à ce premier recensement, chantier indispensable.

L'ensemble des membres du CDCA est invité aux travaux de réflexion de la commission.

PRÉSIDENTE
DR ELISABETH KRUCZEK
VICE-PRÉSIDENTE
BRIGITTE PROST
23 membres

« PRÉVENTION »

► Lors de son installation le 18 mai 2017, la commission a choisi comme thème « la précarité et l'accès aux soins aux personnes âgées et aux personnes handicapées ».

Elle s'est donnée comme objectif de faire un état des lieux afin d'établir une synthèse des difficultés rencontrées et de proposer un certain nombre de solutions pour les résoudre.

À la suite de rencontres avec des institutions et organismes institutionnels, caritatifs et/ou associatifs, la commission recense les différentes aides existantes dans les différentes structures (Département, Carsat, Cnam, Agirc Arcco...) qui seront regroupées sous forme d'un Vade Mecum à destination

des personnes âgées et des personnes handicapées.

D'autre part, une enquête sous forme d'audition auprès de plusieurs municipalités est en cours de réalisation afin d'évaluer les besoins en matière d'accès aux soins.

PRÉSIDENT
DANIEL BERAUD
VICE-PRÉSIDENTE
FRANÇOISE EIDEN-GROSSMAN
14 membres

« INFORMATION - COMMUNICATION »

► La réunion du bureau PA/PH du 10 octobre 2017 a validé la création d'un espace de stockage de documents temporaire pour le CDCA (<http://cdca67.free.fr>). Monsieur Marck en est l'administrateur. Les membres du CDCA pourront se connecter à cette plateforme et accéder aux différents documents (docs de travail, compte rendus, formulaire de frais de déplacements...) dans l'attente de la rénovation du site internet du CD67 où un espace sera dédié aux CDCA afin de suivre l'avancée des

travaux des commissions.

Les présidents de commissions peuvent envoyer leurs travaux à publier (en format Pdf) à cdca67@free.fr. Le président de la commission est régulièrement associé aux groupes de travail « communication » de la Maison de l'autonomie.

PRÉSIDENT
PIERRE MARCK
VICE-PRÉSIDENT
DOMINIQUE LEPAPE
24 membres

« HABITAT »

« L'habitat peut accroître la dépendance et l'isolement, ou il peut, au contraire, en être le premier facteur de prévention »

► Face à la difficulté de trouver facilement des logements, répondant aux besoins des personnes âgées ou handicapé et leurs familles, les travaux de notre commission habitat, se sont orientés prioritairement vers une meilleure connaissance de l'état existant et futur.

► Nous avons comme objectif d'axer nos travaux sur l'anticipation

et la prévention des besoins des personnes en perte d'autonomie et le référencement des disponibilités de choix d'habitat. Notre travail porte sur une meilleure connaissance des solutions constructives en fonction de l'usage des personnes en organisant

des rencontres avec les acteurs de l'habitat (bailleurs sociaux, promoteurs privés, résidences seniors, résidences autonomie...) pour comprendre leurs orientations liées à l'usage des personnes. L'objectif sera d'estimer les manques en termes d'adaptation des logements des PA et

PH et les nouveaux types de logements proposés (résidences seniors, habitat partagé...).

► Force de proposition nous souhaitons envisager la création d'un moteur de recherche permettant de visualiser la disponibilité des différents modes d'habitat.

PRÉSIDENT
ANDRÉ AUGST
VICE-PRÉSIDENT
EDGAR PÉREZ
26 membres



COMMISSIONS SPÉCIALISÉES PERSONNES HANDICAPÉES

« ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES HANDICAPÉES EN MILIEU ORDINAIRE »

► Lors des premiers temps de travail, les participants de la commission ont échangé sur beaucoup de sujets car le milieu ordinaire est un vaste sujet... mais un choix a dû être fait et la première thématique retenue pour un temps de travail est l'aide et l'accompagnement à domicile par les SAAD.

► Les premières réflexions autour des services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) sont les suivantes : Nécessité d'un cahier des charges universel/commun pour tous les organismes d'aide à la personne. Un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens est en cours entre le Conseil

Départemental et les SAAD. Le souhait de la commission est d'être associé à l'élaboration du cahier des charges. Les membres de la commission souhaitent également réaliser une enquête auprès des usagers sur le sujet de l'accompagnement en milieu ordinaire par les SAAD car qui mieux que les usagers peuvent nous donner leur avis. « Construire ensemble pour aller vers une société plus inclusive ».

PRÉSIDENTE
SONIA CARDONER
VICE-PRÉSIDENT
AMÉLIE TRUSCH
21 membres

« ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES HANDICAPÉES EN MILIEU SPÉCIALISÉ (ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES) »

Deux objectifs prioritaires liés aux travaux de la commission sont à noter:

► Amendement Creton : Contribuer à réduire dans le département le nombre de jeunes adultes maintenus en établissement pour enfants au titre de l'amendement Creton». Différents axes seront étudiés au regard des enquêtes lancées : accueil de jour, accompagnement en ESAT, perspectives d'habitat.

► Habitat des Personnes Handicapées : Il s'agira dans un premier temps d'établir un cadre d'inventaire des besoins par type d'accompagnement, d'analyser les modèles d'organisation d'habitat possibles et les degrés

d'autonomie des personnes correspondant. Ces deux objectifs sont intimement liés, ils reposent sur les besoins et les attentes des personnes handicapées. Les solutions d'accompagnement dans ces domaines que la commission souhaite apporter ont à prendre en compte le projet de vie de ces personnes, favoriser cette vie en milieu ordinaire à chaque fois que cela est possible et répondre à la logique de parcours en évitant toute rupture.

PRÉSIDENTE
CHRISTIANE WOLFHUGEL
VICE-PRÉSIDENT
PHILIPPE KAHN
17 membres

COMMISSIONS SPÉCIALISÉES

PERSONNES ÂGÉES



« VIE SOCIALE ET ANIMATION »

› Lors de sa réunion d'installation, la commission a décidé de placer **la lutte contre l'isolement** comme thème central de son activité. Il a été décidé de procéder à **un état des lieux des animations** menées par les communes, les collectivités territoriales et les associations pour connaître la nature, les moyens mis en œuvre et les difficultés rencontrées.

Un questionnaire est en cours d'élaboration à destination de l'Eurométropole et des Communautés de Communes du département.

PRÉSIDENT
EMILE HUMANN
VICE-PRÉSIDENTE
MARIE-THÉRÈSE NOPRE
11 membres

« RESSOURCES »

› Les sujets traités par cette commission concernent : les **pensions de réversion** et en particulier les modifications apportées en juillet 2017, les **minima-sociaux** avec le détail de chaque type d'allocation, **l'évolution des retraites complémentaires**, l'impact de l'augmentation de la CSG pour les personnes assujetties.

À noter qu'aucune taxe n'a jamais évolué aussi fortement. Des situations qui démontrent l'inégalité de traitement de la fiscalité entre les soit disant « nantis » que sont les retraités et le reste de la population française.

Par ailleurs, le Professeur Régnier, membre de la commission, développe à chaque réunion ses travaux au sujet de la **pauvreté chez les personnes âgées.**

PRÉSIDENT
FRANCIS TENIÈRE
VICE-PRÉSIDENTE
MARIE-LAURE WOYTT
14 membres

« VIE À DOMICILE ET HÉBERGEMENT »

› Lors de la première rencontre, les membres de la commission ont dégagé 3 axes de travail : dresser **un état des lieux de l'offre de l'accompagnement du domicile vers toutes formes d'hébergement**, étudier **les passerelles et la fluidité du parcours de vie des PA**, et **la place des aidants dans le parcours de vie des PA.**

› Lors d'une seconde rencontre, et afin d'illustrer le premier axe de travail, Madame Catherine TETE est venue présenter un exemple de projet d'habitat senior « Bien vieillir au village – Un habitat groupé à Schleital ». Nous avons pointé le peu d'attractivité des métiers d'aide et de soins auprès

de personnes âgées et/ou dépendantes tant en EHPAD qu'à domicile, le peu de valorisation de ces métiers ni du regard de la société.

Nous alertons sur les risques de glissements de tâches et baisse de qualité qui induisent des réponses à défaut comme celle des travailleurs détachés européens missionnés par des agences allemandes pour des prestations d'aide à domicile, sans contrôle de qualification des personnels.

PRÉSIDENT
CHRISTINE CHAURAND
VICE-PRÉSIDENTE
SYLVIE KELLER
30 membres

COMMISSION INTERDÉPARTEMENTALE « FORMATION »



› La première réunion de la commission s'est tenue le 4 janvier 2018 dans les locaux de la MSA à Sélestat. Après avoir procédé à l'élection du président et du vice-président, les membres ont débattu des thèmes prioritaires à traiter en tenant compte des recommandations de la loi d'adaptation de la société au vieillissement (Loi ASV). Le président a évoqué la formation des bénévoles à domicile et en établissement. Plusieurs membres ont

insisté sur l'urgence de traiter de l'aide aux aidants. Une proposition d'intervention a été avancée. Et preuve de la volonté d'agir rapidement, il a été souhaité que soit renouvelée la demande d'actualisation du Guide à l'usage des aidants « Mieux faire et s'épuiser moins. La personne âgée dépendante à domicile. Comment l'aider au quotidien ? » réalisé par le Groupement d'Intérêt Public Alsace Gérontologie pour la promotion de la formation en 2006. La demande présentée au Bureau plénier du 6 février 2018 a suscité le plus vif intérêt.

PRÉSIDENT
DANIEL RÉBERT (CDCA 68)
VICE-PRÉSIDENT
PR. CLAUDE RÉGNIER
10 membres

« FIN DE VIE »

› La commission s'attache dans un premier temps aux questions liées à la fin de vie en EHPAD. Les « **directives anticipées** » constituent un document émanant de la loi, ayant une force et un pouvoir. Qui est capable de l'élaborer en EHPAD ? De quelle façon, à quel moment, avec qui ?

› Le Dr Karcher propose un programme d'action où il expose quelques enjeux. Des travaux de recherche sont à mener, devant permettre d'explorer plusieurs aspects. Cela pourra être confié à des thésards en médecine.

La contribution des membres des CDCA sera recherchée pour les contacts avec les EHPAD.

PRÉSIDENT
PR. MARC BERTHEL
PILOTE
DR. PATRICK KARCHER
10 membres

BUDGET

**BUDGET TOTAL
DE L'AUTONOMIE 2018 :**
232 027 636 €

PERSONNES AGÉES (PA) :

MAINTIEN À DOMICILE PA
49 704 373 €

ACCUEIL ÉTABLISSEMENT PA
53 536 000 €

PERSONNES HANDICAPÉES (PH) :

MAINTIEN EN MILIEU ORDINAIRE PH
39 990 774 €

ACCUEIL ÉTABLISSEMENT PH
86 382 155 €

FOCUS agenda



Frédéric Bierry, Président du Conseil départemental du Bas-Rhin



Michèle Eschlimann, Vice-Présidente du Conseil départemental du Bas-Rhin en charge de l'Autonomie.



Vice-Présidents de gauche à droite: Marcel James (Formation spécialisée PA), Dr Catherine Chabaux (Formation spécialisée PH), André Wahl (Formation spécialisée PH), Paul SCHIELLEIN (Formation spécialisée PA).

SÉMINAIRE DE GÉRONTOLOGIE

- › « **Les émotions dans le travail social** »,
par Nicolas Amadio
Le **5 juin** de 18h à 20h à l'Hôtel du Département

3^E JOURNÉE DES ÉQUIPES MOBILES AUTISME

- › Le **1^{er} juin** 2018

JOURNÉE SUR L'EMPLOI DES PERSONNES HANDICAPÉES EN PARTENARIAT AVEC L'UNIAT

- › Le **15 juin** 2018

à venir

- › Journée autour de l'habitat inclusif
- › Séminaire culture et autonomie
- › Mois des aidants (octobre)

INFO +

LISE ROMAND
lise.romand@bas-rhin.fr | 03 90 40 23 55

CDca CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DE LA CITOYENNETÉ
ET DE L'AUTONOMIE
DU BAS-RHIN